Avril 2017 - N° 60

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Carrefour, Dovv, Casino, Mahima, Super U, Ecomarché, Santa Lucia…

La Grande distribution à l'assaut des consommateurs camerounais

Entretien exclusif avec Abbas Mahamat Tolli, Gouverneur de la BEAC

La sécurisation foncière, clé du développement agricole

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

La course aux caddies

La grande distribution au Cameroun s'oriente vers une rude concurrence avec l'arrivée sur le marché local, dans les prochains mois, du géant français Carrefour, après l'enseigne Super U, dans un secteur où les nationaux et les Occidentaux s'affrontent dans une lutte commerciale qui sera certainement bénéfique aux consommateurs.

Le Cameroun est ainsi devenu un terrain commercial incontournable et un marché privilégié. L'enjeu repose sur une population à dominante jeune, avec l'émergence d'une classe moyenne croissante dont les différents opérateurs de la filière de la grande distribution comptent faire l'un des maillons fort et un vivier de consommateurs cible. Le leader français de la grande surface Carrefour envisage l'ouverture de six centres commerciaux au Cameroun d'ici 2020, pour un démarrage effectif de ses activités d'ici fin 2017, avec l'ouverture d'un centre commercial moyen à Douala et à Yaoundé. Ce qui laisse présager de fortes mutations dans le secteur. Il va sans dire que ce partenariat avec le groupe CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale), leader de la distribution spécialisée et de services sur les marchés en croissance en Afrique, va permettre à Carrefour d'étendre son réseau au Cameroun en s'appuyant sur son partenaire stratégique. Au-delà de l'enseigne Carrefour, c'est l'ouverture de trois centres commerciaux à Douala et trois à Yaoundé, d'ici 2020, pour un financement global de 80 milliards FCFA, avec tout ce que cela comporte comme enseignes et marques dans le segment de la mode.

Si la prochaine arrivée du géant français Carrefour inquiète, fort est de constater que, par son positionnement élitiste face à ceux qui sont plus axés comme entrée de gamme, elle viendra à coup sûr booster un secteur déjà fort concurrentiel où on trouve les Indiens de Mahima, le groupe Mercure international avec Casino du Libano-Sénégalais Adnan Houdrouge et Super U, face aux nationaux Dovy, Santa Lucia et autres superettes...

A l'observance, la stratégie des uns et des autres consiste à s'orienter de plus en plus vers un rapprochement des clients, avec l'ouverture des supermarchés de proximité, parfois ouverts 24h/24h ou à fermeture tardive. Au demeurant, l'implantation du spécialiste de l'hypermarché Carrefour vient également mettre au goût du jour l'importance des approvisionnements, la logistique et la nécessité du développement des centrales d'achats, ce qui aura pour effet de favoriser le business local avec une incidence sur l'agriculture, l'élevage et la chaîne de froid. La grande distribution a une exigence de transformation des produits et de chaîne d'approvisionnement, un secteur où les PME camerounaises et les acteurs locaux devraient tirer leur épingle du jeu, mais aussi une niche d'emplois jeunes.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Grande distribution, la révolution !

09 • Dovv et Santa Lucia, deux nationaux qui tutoient les multinationales

09 • Le supermarché Mahima joue la partition indienne

10 • La chaîne des supermarchés Super U débarque au Cameroun

10 • Le Français Carrefour dans les starting-blocks

11 • Face à la concurrence, Casino se secoue

11 • Ventes promotionnelles : une parade pour démocratiser la fréquentation des supermarchés

LEADER DU MOIS

34 • Isidore Biyiha prend la tête de l'Alliance africaine pour le commerce électronique

INTERVIEW

12 • Abbas Mahamat Tolli : sur le mobile money, « *les autorisations de la BEAC concernent les transferts qui se font dans la zone Cemac* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Assongmo NECDEM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 16-19

FINANCE P 20-22

AGRICULTURE P 23-27

INFRASTRUCTURES P 28-29

TIC & TELECOM P 30

SERVICES P 31

STOP BLABLA CAM

www.stopblablacam.com P 32-33

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

CASTING

JEAN CLAUDE NGBWA

Après la BRVM en Côte d'Ivoire, Jean Claude Mgbwa, président de la Commission des marchés financiers (CMF), le régulateur du Douala Stock Exchange (DSX), s'est rendu au mois de février dernier à Libreville. Au cours de son séjour en terre gabonaise, le président de la CMF a eu une séance de travail avec les responsables de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), le régulateur de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC).

Cette rencontre entre les régulateurs des deux places boursières qui se font concurrence dans la zone Cemac « *s'inscrit dans le cadre d'une démarche de coopération devant contribuer à insuffler une dynamique de développement du marché financier en Afrique centrale* ». Un développement que de nombreux experts ne voient pas en dehors de la fusion de la BVMAC et de la DSX, deux places boursières nées davantage du fait des égoïsmes nationaux que d'une réelle volonté de doter la zone Cemac d'un marché financier efficace.

HENRI EYÉBÉ AYISSI

Le ministre de l'Agriculture, Henri Eyebe Ayissi, vient de procéder au lancement officiel de la campagne agricole 2017 dans la ville de Buéa. Afin de booster la production agricole nationale au terme de cette nouvelle campagne, ce dernier a annoncé des appuis multiformes du gouvernement en faveur des agriculteurs. Ces appuis prendront la forme d'une distribution des engrais et autres pesticides, puis de plants et semences améliorés, a-t-il énuméré.

De ce point de vue, a-t-on appris, 5,4 millions de boutures de manioc seront mises à la disposition des producteurs, de même que 3 millions de plants de bananier plantain, 1000 tonnes de semences de maïs, 725 000 tonnes de semences de riz, ainsi que 500 000 tonnes de semences d'igname. Dans une mise en garde à l'attention de ses collaborateurs, souvent accusés de revendre aux agriculteurs des intrants pourtant offerts par le gouvernement, le ministre Eyebe Ayissi a martelé que ces matériaux agricoles à distribuer au cours de la campagne étaient entièrement gratuits.

ALAMINE OUSMANE MEY

L'aveu est du Conseil national du crédit lui-même. Dans un communiqué rendu public récemment, cet organe présidé par le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, confesse qu'« *à l'exception des pays de la Cemac* », les performances du système financier camerounais « *restent inférieures à celles des pays africains ayant un niveau de développement comparable* », même si ces performances-là se « *sont améliorées ces dernières années* ».
Aussi, apprend-on, le Conseil national du crédit, au sortir d'une session tenue le 30 janvier 2017 dans la capitale camerounaise, a-t-il « *recommandé d'identifier les causes de cette faiblesse des performances, de définir des objectifs à atteindre en termes de développement dudit système et de proposer des mesures permettant d'atteindre lesdits objectifs* ». Dressant le bilan de l'année 2016, le Conseil national du crédit observe cependant une embellie aussi bien dans le secteur bancaire que dans celui de la microfinance.

MICHAEL NDOPING

La campagne caféière 2015-2016 au Cameroun continue de livrer ses performances. Selon l'Office national du cacao et du café (ONCC) que dirige Michael Ndoping, au cours de la dernière campagne, l'on a noté une légère amélioration de la qualité globale du produit, du fait du respect des bonnes pratiques culturales par les producteurs. En effet, sur les cargaisons contrôlées de la variété robusta, 10% des volumes ont été de qualité supérieure, tandis que sur la variété arabica, 41% des volumes ont été de qualité extra-prima, prima et supérieure, soit 11% de plus que lors de la précédente campagne.
A l'exportation, les cafés sont classés en cinq catégories. Par ordre décroissant les cafés sont classés comme suit : excellent, extra-prima, prima, supérieur et courant. Pour rappel, la campagne caféière 2015-2016 au Cameroun a été marquée par une légère augmentation de la production, qui a culminé à 24 500 tonnes, contre 23 865 tonnes lors de la campagne précédente. La transformation locale, quant à elle, a connu un grand bond, passant de 448 tonnes en 2014-2015 à 3786 tonnes lors de la dernière campagne.

ELUNG PAUL CHÉ

Dans un communiqué officiel qu'il vient de rendre public, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, Elung Paul Ché, dénonce les agissements de « *personnes mal intentionnées, organisées en réseaux* », qui « *multiplient les astuces et subterfuges pour arnaquer les hauts responsables de la République et les opérateurs économiques, en leur promettant l'acquisition, à des conditions préférentielles, de véhicules de luxe en souffrance dans les services des douanes* », au port de Douala, la capitale économique du pays.
En effet, après plusieurs mises en garde en fin d'année dernière, les services de la douane camerounaise ont entamé la vente aux enchères d'environ 400 conteneurs et autres véhicules de luxe abandonnés par les importateurs au port de Douala. Des ventes aux enchères qui sont aujourd'hui sujettes à diverses manœuvres. « *Il y a des gens qui arrivent avec des recommandations ou des sollicitations de hautes personnalités pour l'acquisition de dizaines de conteneurs à la fois. Et ce, à des prix qui ne correspondent à rien. Il s'agit parfois de fausses recommandations* », a révélé l'un des responsables de cette opération.

ISSA HAYATOU

Après 29 années passées à la tête de la Confédération africaine de football (CAF), l'instance faîtière du football sur le continent, le Camerounais Issa Hayatou, qui briguait un huitième mandat le 16 mars à Addis Abeba, en Ethiopie, a été battu aux élections par Ahmad Ahmad, président de la fédération malgache de football. Le candidat malgache a obtenu les suffrages de 34 des 54 fédérations africaines votantes, contre 20 voix pour Issa Hayatou.
Le nouveau président élu de la CAF bénéficiait du soutien du Conseil des fédérations d'Afrique de l'Est (COSAFA), ainsi que des faveurs du président de la fédération nigériane de football et, surtout, de l'actuel président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino. Le candidat camerounais, qui présida aux destinées de la FIFA à titre intérimaire après la démission de Sep Blatter, est quant à lui crédité d'un bilan marqué par la conduite, en trois décennies, d'importantes réformes ayant permis au football africain de mieux rayonner à l'échelle mondiale.

Grande distribution, la révolution !

L'histoire contée par ce confrère journaliste est saisissante. Au milieu des années 90, la concession de notre conteur partage un mur mitoyen avec celle d'un président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), dans un quartier populeux de la capitale. L'épouse de ce dignitaire du football camerounais avait l'habitude d'embarquer des casiers de bouteilles de bière vides dans son véhicule, pour aller s'approvisionner au supermarché Score, aujourd'hui devenu Casino.
La surprise de notre interlocuteur fut chaque fois plus grande face à ce manège de sa voisine, dans la mesure où le quartier dans lequel se déroule la scène avait la réputation d'abriter le plus grand nombre de débits de boisson au kilomètre carré dans la ville de Yaoundé. Comment pouvait-on traverser autant de débits de boisson situés dans son voisinage immédiat, et traverser toute la ville pour le seul but d'aller au supermarché ?
Eh bien, cette question lancinante qui taraudait l'esprit de notre confrère trouve une réponse dans la conception que les Camerounais se faisaient du supermarché à l'époque : un lieu de luxe, réservé aux personnes d'une certaine classe sociale. Ou alors à des personnes qui, par snobisme, se prévalaient de cette classe-là.
Aujourd'hui, à la faveur de la multiplication de ces espaces de commerce, le supermarché semble être devenu banal. Il est même devenu une escale quotidienne pour nombre de Camerounais. Pour le grand bonheur des opérateurs du secteur de la grande distribution, d'une part, et des consommateurs qui semblent avoir intégré cette nouvelle réalité dans leurs mœurs, d'autre part.
En effet, au Cameroun, elle est lointaine l'époque où les populations regardaient avec une envie certaine leurs compatriotes qui franchissaient la porte d'entrée du supermarché Score (aujourd'hui Casino), à Yaoundé, ou celle de la défunte Monoprix, à Douala. De nos jours, ce sont les Dovv, Santa Lucia, Ecomarché, Mahima, Super U, Casino et autres Carrefour qui viennent à eux, qui frappent quasiment à leurs portes au quotidien.

Cette réalité révèle surtout la montée en puissance d'une classe moyenne dans le pays, laquelle est capable de payer le prix du confort qu'offrent les supermarchés, au détriment du brouhaha des marchés classiques, dans lesquels de nombreux produits commercialisés sont d'ailleurs souvent sujets à caution.

Brice R. Mbodiam

Dovv et Santa Lucia, deux nationaux qui tutoient les multinationales

L'autre élément capital de la stratégie des chaînes de supermarchés Santa Lucia et Dovv semble être la diversification de l'offre.

A chaque quartier son supermarché. C'est la devise que semble avoir adoptés les promoteurs des enseignes de grande distribution camerounaises Dovv et Santa Lucia. Il ne se passe pratiquement plus d'année sans que l'un de ces opérateurs, devenus de véritables identités remarquables sur le marché de la grande distribution dans le pays, n'ouvre une nouvelle boutique dans la capitale camerounaise.
Cette stratégie qui consiste à rapprocher les supermarchés de la population fonctionne plutôt bien, si l'on s'en tient à l'affluence observée dans ces espaces de commerce chaque soir et les week-ends. La mayonnaise Santa Lucia et Dovv a résolument pris, ce d'autant que ces deux enseignes ciblent principalement les zones de grande concentration populaire pour installer leurs boutiques. Il en est ainsi des grands carrefours reliant souvent plusieurs quartiers, ou encore des encablures des gares-routières dans lesquelles les voyageurs se succèdent à longueur de journée.
L'autre élément capital de la stratégie des chaînes de supermarchés Santa Lucia et Dovv semble être la diversification de l'offre. En plus de la distribution des produits de grande consommation, ces enseignes camerounaises abritent également des espaces boulangerie, fastfood et autre snack très fréquentés par les clients. L'architecture de ces enseignes locales, qui tranche avec la simplicité qui caractérisait les supermarchés en activité au Cameroun jusqu'à une époque récente, semble également constituer un indéniable élément d'appel en direction de la clientèle. Des investissements dans l'infrastructure réalisés avec le concours de banques locales, à l'instar d'Afriland First Bank et de la Société générale, qui semblent avoir trouvé un nouveau créneau de placements dans le secteur de la grande distribution.

Le supermarché Mahima joue la partition indienne

La bataille sur le marché de la grande distribution au Cameroun est d'abord franco-camerounaise. Mais, à côté des groupes de l'Hexagone (Casino et Super U) et des opérateurs locaux, qui ont fait une entrée remarquable dans ce secteur depuis quelques années, il y a un opérateur indien qui n'y fait pas pâle figure. Il s'agit du supermarché Mahima.
Avec deux magasins dans la capitale camerounaise, notamment dans le centre-ville et au quartier Elig-Essono, Mahima, qui offre une gamme variée de produits allant de la consommation à l'ameublement, réussit de temps en temps à intéresser les Camerounais à des produits d'origine indienne. C'est notamment le cas avec des liqueurs souvent très bon marché. Le modèle économique de ce supermarché intègre également le commerce de gros, qui consistait initialement à approvisionner des revendeurs achetant généralement d'importantes quantités de marchandises. Mais, très tôt, les ménagères de la capitale se sont également engouffrées dans cette brèche, devenant des clientes du magasin de vente en gros de Mahima, dans lequel les prix sont très attractifs.

Avec deux magasins dans la capitale camerounaise, notamment dans le centre-ville et au quartier Elig-Essono, Mahima, qui offre une gamme variée de produits allant de la consommation à l'ameublement, réussit de temps en temps à intéresser les Camerounais à des produits d'origine indienne

La chaîne des supermarchés Super U débarque au Cameroun

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a procédé le 30 juin 2015 à Douala, la capitale économique du pays, à l'inauguration du premier hypermarché de la chaîne française Super U, lancée par le groupe Mercure International que préside Adnan Houdrouge, également propriétaire des supermarchés Casino.
Cet hypermarché, dont le montant de l'investissement n'a pas été dévoilé, est la consécration d'une ambition que nourrit le promoteur de la chaîne Super U depuis 2006, a-t-on appris.
En effet, a révélé le ministre Mbarga Atangana, « *à l'occasion d'une précédente visite au Cameroun en 2006, Monsieur Houdrouge avait sollicité l'accompagnement des pouvoirs publics en vue de la construction, à Yaoundé, d'un espace commercial plus ambitieux que les magasins Casino* ».
Mais, finalement, c'est à Douala que le projet a été réalisé, sans pour autant que le groupe Mercure International abandonne l'ambition de s'installer dans la capitale camerounaise. « *Je prends acte de la volonté du groupe Mercure International de construire un autre centre commercial à Yaoundé* », avait annoncé le ministre du Commerce.
Rappelant une prescription du chef de l'Etat camerounais, qui invite sans cesse les Camerounais à consommer ce qu'ils produisent et à produire ce qu'ils consomment, le ministre Mbarga Atangana a souhaité que « *le manioc de Ngoulémakong, le plantain de Njombé, l'igname de Mbe, la viande de bœuf de Ngaoundal, le poisson de Youpé, les crevettes de Kribi* » trouvent « *leur juste place dans les rayons (de l'hypermarché Super U de Douala), au même titre que les produits manufacturés issus de l'importation* ».
Ce membre du gouvernement a, par ailleurs, suggéré aux responsables de ce nouveau hypermarché, de « *multiplier les ventes promotionnelles pour en faire de véritables magasins discount, vecteurs d'une société de consommation démocratisée, des centres de vie, que je me plais à considérer comme des lieux de convivialité, de brassage et de fraternisation, au sein desquels serait concentré l'ensemble des prestations et autres services dont un consommateur ordinaire peut avoir besoin dans sa vie de tous les jours* ».

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a procédé le 30 juin 2015 à Douala, la capitale économique du pays, à l'inauguration du premier hypermarché de la chaîne française Super U.

Le Français Carrefour dans les starting-blocks

Le groupe CFAO a annoncé en mars 2016 qu'il investira bientôt la bagatelle de 500 millions de dollars (environ 275 milliards de francs CFA) pour la construction de 20 centres commerciaux en Afrique centrale et de l'Ouest. Les pays concernés par ces investissements sont, apprend-on, le Cameroun, le Gabon, la RDC, le Sénégal, le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire.
Au Cameroun, a révélé le groupe auquel est désormais associé l'enseigne de grande distribution Carrefour, le leader de la grande distribution en France, CFAO a d'ores et déjà identifié cinq sites sur lesquels pourront être construits les centres commerciaux en projet. Ce positionnement de CFAO dans la grande distribution au Cameroun ouvrira à son associé Carrefour les portes de la première économie de la zone Cemac.
Sur ce marché, le couple CFAO-Carrefour trouvera d'autres enseignes françaises telles que Casino, bien installé depuis des décennies, ou encore Super-U, qui a récemment ouvert son premier centre commercial à Douala, la capitale économique camerounaise.

> Ce positionnement de CFAO dans la grande distribution au Cameroun ouvrira à son associé Carrefour les portes de la première économie de la zone Cemac.

Face à la concurrence, Casino se secoue

Il n'est pas dénué de fondement de penser que le déploiement du supermarché Casino au quartier résidentiel de Bastos, dans la capitale camerounaise, a un lien direct avec la forte concurrence observée depuis quelques temps sur le marché de la grande distribution au Cameroun.
En tout cas, après avoir tenu un seul magasin dans le centre-ville pendant des années, ce supermarché a ouvert un second dans le quartier le plus huppé de la capitale, dans lequel l'opérateur local Dovv lui livre une concurrence farouche.
L'autre parade trouvée par Casino pour faire face à une concurrence devenue rude, est la promotion des produits locaux. En effet, depuis quelques mois, il est possible de se procurer des bâtons de manioc communément appelé « bobolos » ; du « mitoumba », sorte de gâteau de manioc très prisé en pays Bassa ; du couscous de maïs ; ou encore du taro, etc. bien conditionné sur les étals de ce supermarché jadis réputés pour ses produits importés.
Les prix de ces produits locaux sont certes légèrement plus élevés chez Casino que ceux pratiqués dans les rues du pays où ils abondent, mais la clientèle ne se fait pas rare, apprend-on des responsables du supermarché. Ces derniers font cependant remarquer que le gros de la clientèle sur ces produits se recrute parmi les membres de la diaspora ou alors les parents désirant envoyer des paquets aux membres de leurs familles ou aux amis vivant aussi bien dans certaines métropoles du pays qu'outre-Atlantique.

Les prix de ces produits locaux sont certes légèrement plus élevés chez Casino que ceux pratiqués dans les rues du pays où ils abondent, mais la clientèle ne se fait pas rare, apprend-on des responsables du supermarché.

Ventes promotionnelles : une parade pour démocratiser la fréquentation des supermarchés

Depuis une dizaine d'années, le Ministère camerounais du commerce s'illustre par une activité qui, bon an mal an, a contribué à démocratiser la fréquentation des supermarchés dans le pays. En effet, à la veille de fêtes de fin d'année, de Pâques, du Ramadan, etc., ce département ministériel a pris l'habitude d'organiser des opérations de ventes promotionnelles de produits de grande consommation, en partenariat avec certaines chaînes de supermarchés.
La publicité qui a souvent accompagné ces opérations commerciales généralement circonscrites à certaines grandes métropoles du pays, mais surtout les prix très attractifs pratiqués à ces occasions, ont permis à de nombreux Camerounais de découvrir les supermarchés, et de devenir par la suite des clients permanents de ces centre commerciaux.
Le succès de ces opérations est tel qu'en recevant les vœux de ses collaborateurs le 27 janvier 2017 à Yaoundé, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a par exemple révélé que les enseignes Casino et Dovv ont marqué leur accord pour pérenniser, sur l'ensemble de l'année 2017, ces ventes promotionnelles. Grâce au concept « *le produit du mois* », a-t-on appris officiellement, chacune de ces enseignes mettra en promotion durant tout un mois, un produit de grande consommation de son choix. Pour le bonheur des consommateurs.

Abbas Mahamat Tolli : sur le mobile money, « *les autorisations de la BEAC concernent les transferts qui se font dans la zone Cemac* »

Tour d'horizon des faits saillants de l'actualité économique dans la zone Cemac avec le tout nouveau gouverneur de la banque centrale, qui a effectué sa première sortie publique lors d'une conférence de presse organisée le 22 mars dernier à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Investir au Cameroun : Monsieur le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), vous venez de présider le tout premier Comité de politique monétaire de l'institut d'émission des six Etats (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad et Guinée équatoriale) de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) depuis votre prise de fonction en février 2017. Quelles en sont les principales conclusions ?

Abbas Mahamat Tolli : Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC s'est effectivement réuni de 22 mars 2017 à Yaoundé, dans le cadre de sa première session pour l'année 2017. Au cours de cette session, le Comité a examiné la conjoncture économique internationale et dans la sous-région. Lors de nos travaux, nous avons relevé qu'en 2016, la situation économique a été globalement un peu difficile, marquée par un recul de la croissance un peu partout. Dans notre sous-région, nous en avons ressenti les effets par le biais de l'économie réelle.

En plus de cette décélération de la croissance, nous avons été frappés par la baisse des cours des matières premières, notamment le pétrole que nous exportons. Cela s'est traduit par une diminution du taux de croissance (0,2% en 2016, contre 1,7% en 2015).

Pour ce qui concerne l'année 2017, la BEAC, à l'instar de tous les oracles de la prospective, prévoit une légère hausse de la croissance, aussi bien au plan international que dans la sous-région (1,6%). Ceci en dépit du durcissement des politiques monétaires au plan international, de la remontée de l'extrémisme dans certains grands pays et les velléités protectionnistes observées çà et là dans certains grands pays. L'amélioration de la croissance dans notre sous-région sera essentiellement le fait de l'augmentation de la demande de nos produits au plan international, de l'amélioration des cours des matières premières ; le tout couplé aux négociations en cours entre nos Etats, le FMI et les autres partenaires au développement, puis les réformes en cours dans les pays de la Cemac.

Dans le sillage des efforts de consolidation budgétaire constatés çà et là, le Comité de politique monétaire a également décidé de mettre en cohérence la politique monétaire avec les politiques de finances publiques, ce qui s'est traduit par une légère remontée du taux directeur, qui passe de 2,45 à 2,95. Nous avons

Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC : « *Pour ce qui concerne l'année 2017, la BEAC, à l'instar de tous les oracles de la prospective, prévoit une légère hausse de la croissance, aussi bien au plan international que dans la sous-région (1,6%).* »

également décidé de maintenir les plafonds de refinancement des Etats à leur niveau de 2016.

IC : Le CPM a décidé de relever de 50 points le taux directeur, alors que dans le contexte économique actuel, on se serait attendu à ce qu'il soit au moins maintenu, sinon revu à la baisse. Qu'est-ce qui justifie ce relèvement après plusieurs mois de stagnation, alors que la conjoncture économique, elle, demeure difficile dans la zone Cemac ?

AMT : Depuis plus de deux ans pratiquement, la BEAC a adopté des politiques d'assouplissement, avec notamment le relèvement des plafonds de refinancement et la baisse continue du taux directeur. Dernièrement, le CPM a procédé à la baisse du coefficient des réserves obligatoires des banques, afin de leur donner plus de marge et concourir au financement de nos économies. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Il vous souvient qu'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cemac s'est tenu le 23 décembre 2016 à Yaoundé, afin de plancher sur la conjoncture économique dans la région. Des 21 résolutions prises lors de ce sommet, la première était d'éviter un ajustement monétaire. Généralement, lorsque vous avez des politiques d'assouplissement permettant d'injecter de la liquidité dans l'économie, ce qui se passe le plus souvent c'est que cet argent part à l'étranger, soit parce qu'on investit, soit parce qu'on importe beaucoup. Lorsqu'on se retrouve avec des volumes importants de transferts de capitaux qui quittent la zone Cemac, les réserves de change baissent, réduisant par la même occasion nos capacités à importer les biens et services. Donc, la conjoncture elle-même nous amène à constater que lorsqu'on met beaucoup de liquidités dans le système, il en sort également beaucoup.
Par ailleurs, dans le cadre des programmes d'ajustement actuellement en discussion entre nos Etats de la Cemac et le FMI, les Etats s'attendent à des financements extérieurs, qui aideront à réduire les déficits budgétaires et permettront de réaliser des investissements. Lorsque tout cela sera effectif, le CPM pourra apprécier la conjoncture et les besoins de financement au fur et à mesure. Aujourd'hui, nous avons plus besoin d'assurer l'intégrité de nos réserves de change, d'avoir une politique monétaire qui soit cohérente, en phase avec les finances publiques.

Abbas Mahamat Tolli : « *Depuis plus de deux ans pratiquement, la BEAC a adopté des politiques d'assouplissement, avec notamment le relèvement des plafonds de refinancement et la baisse continue du taux directeur.* »

Voilà les principales raisons qui sous-tendent cette légère augmentation du taux directeur.
Dans le même temps, vous constaterez qu'entre ce taux directeur nominal et celui auquel les banques prêtent effectivement, il y a un gap énorme. Ce gap s'explique par le niveau de risque qu'il faut essayer de réduire, grâce à un assainissement de notre environnement des affaires, à la réduction de l'asymétrie des informations lorsque les banques sont en rapport avec leurs clients. De ce point de vue, une initiative est en cours à la banque centrale, avec notamment la mise en place du crédit bureau, des centrales de bilan. Tous ces outils permettront aux banques d'avoir plus d'informations lorsqu'elles mettent en place des concours financiers.

IC : Il y a moins d'un an, le CPM a décidé de baisser le coefficient des réserves obligatoires pour permettre aux banques de la sous-région d'avoir plus de liquidités pour financer l'économie. Aujourd'hui, vous maintenez ce coefficient à la baisse, mais vous annoncez un nouveau mode de calcul à partir du 1er juillet 2017. Ce nouveau calcul vise-t-il à augmenter la liquidité bancaire ?
AMT : La baisse du coefficient des réserves obligatoires a généré environ 600 milliards de francs CFA de possibilités supplémentaires pour les banques, afin qu'elles puissent davantage financer l'économie. Il y a une gradation des mesures en fonction de la situation. Au regard des éléments d'appréciation de la conjoncture, nous avons estimé qu'il faut maintenir les choses en l'état. En revanche, en ce qui concerne le calcul de ce coefficient de réserves obligatoires, il y a toute une batterie de choses qui sont en cours d'examen. Pour l'instant, nous ne pouvons pas préjuger de ce qui va se passer, puisque nous sommes encore dans la phase des discussions.

IC : Est-ce que la BEAC est impliquée dans les discussions que ses Etats membres ont actuellement avec le FMI, notamment pour que la banque centrale s'assure que le contenu de ces négociations reste en cohérence avec le programme économique régional ?
AMT : C'est effectivement le cas. Dans ses missions statutaires, la banque centrale doit conseiller les Etats dans le cadre des discussions en cours. Nous sommes associés à cette démarche, qui est déjà collective au niveau communautaire. Notre institut d'émission a déjà joué ce rôle par le passé, en conseillant des Etats dans ce type de négociation et en leur fournissant l'assistance nécessaire pour que ces discussions soient concluantes, dans l'intérêt bien compris de nos Etats.

IC : Monsieur le Gouverneur, en votre qualité de président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), confirmez-vous l'information selon laquelle la Cobac vient d'agréer une 15ème banque au Cameroun ?
AMT : Je pense que vous faites allusion à la CCA (Crédit communautaire d'Afrique), qui était jusque-là un établissement de microfinance jouissant d'une très bonne santé financière, et dont le système de gouvernance rencontre l'assentiment des autorités de régulation. Cela fait des années que nous leur demandons de migrer vers une structure encore plus solide, de devenir une banque. Les responsables de CCA l'ont finalement accepté et les autorités de régulation viennent de valider cela.
C'est une bonne nouvelle, parce que CCA aura désormais plus de marge pour utiliser la trésorerie qu'elle détient, afin de continuer à financer l'économie camerounaise. Avec son agrément, CCA aura également la possibilité de venir au refinancement auprès de la banque centrale.

IC : Lors de votre prise de contact avec le personnel de la BEAC, en février dernier, vous avez annoncé dans votre discours que vous allez élaborer un nouveau plan stratégique pour la banque. Où en êtes-vous avec ce chantier et à quel horizon ce plan stratégique sera-t-il effectif ?
AMT : Les réflexions se poursuivent. Aujourd'hui, les structures techniques sont déjà constituées sous le Secrétaire général de la banque centrale. Il y a des lettres de cadrage qui ont déjà été envoyées. Nous avons également l'appui technique de nos partenaires. Dans le cadre de cette démarche participative, nous avons également sollicité la participation du personnel de la banque à cette réflexion. Donc, ce plan stratégique est encore en élaboration. Il y aura plusieurs phases et je ne peux pas préjuger du moment auquel cette

« C'est une bonne nouvelle, parce que CCA (Crédit communautaire d'Afrique) aura désormais plus de marge pour utiliser la trésorerie qu'elle détient, afin de continuer à financer l'économie camerounaise. »

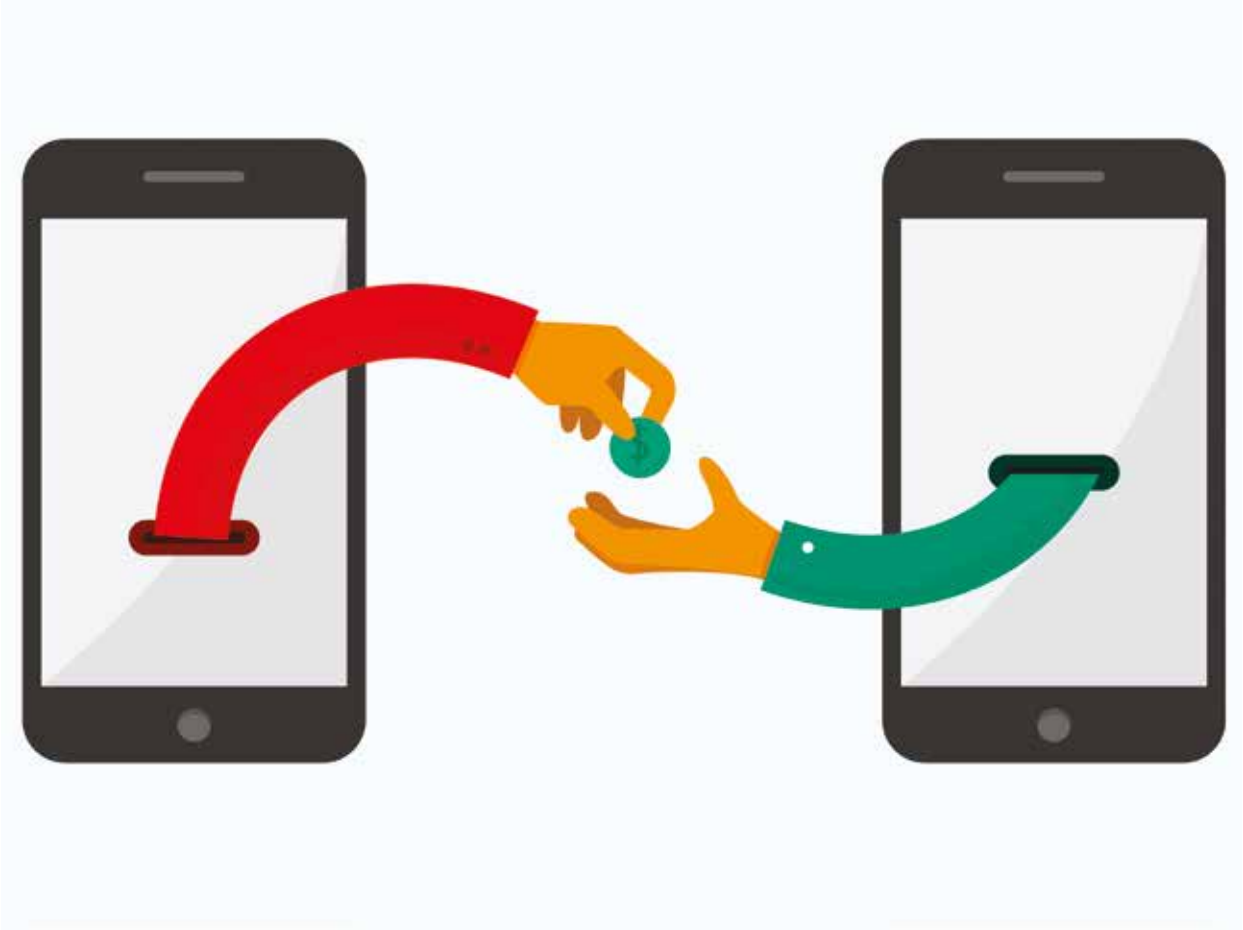

« Vous avez aujourd'hui des gens, et plus particulièrement des opérateurs de téléphonie mobile qui, sans en avoir l'autorisation ou plutôt toutes les contraintes auxquelles sont soumises les banques, font exactement les activités des banques. Il faut mieux assurer tout cela. »

élaboration sera terminée. Mais, théoriquement, il devrait être finalisé au cours des six ou huit prochains mois, puis validé par le Conseil d'administration. Tel est le schéma que nous avons en tête aujourd'hui. Cela peut aller plus vite ou alors être ralenti par des enrichissements pouvant allonger le calendrier initial.

IC : Récemment, la BCEAO, votre consœur de l'Afrique de l'Ouest, a suspendu les transferts internationaux d'un opérateur de téléphonie mobile (*mobile money*), pour la raison que ce service n'entrait pas dans son champ d'activités, et surtout qu'elle n'avait pas de visibilité sur les volumes des transactions effectuées par ce canal. Depuis lors, on attend la réaction de la BEAC, puisque ce type de transactions a également cours dans la zone Cemac…

AMT : Les autorisations de la BEAC concernent les transferts qui se font dans la zone Cemac. La banque centrale a engagé une réflexion globale, avec la Commission bancaire, afin de rénover la réglementation communautaire en matière d'innovation technologique. Vous avez aujourd'hui des gens, et plus particulièrement des opérateurs de téléphonie mobile qui, sans en avoir l'autorisation ou plutôt toutes les contraintes auxquelles sont soumises les banques, font exactement les activités des banques. Il faut mieux assurer tout cela.
Il y a également des aspects liés aux innovations technologiques en matière de blanchiment d'argent, d'évasion fiscale ou encore de financement du terrorisme. Nos équipes sont à pied d'œuvre. Nous allons avoir des instruments qui tiennent compte de tous ces paramètres, de manière à pouvoir étendre le rayon de la supervision sur ce type d'innovation. Nos textes actuels ne permettent pas que de telles opérations se fassent. Mais, des réflexions sont en cours pour déjà essayer d'évaluer le dispositif actuellement disponible et les innovations éventuelles que nous pouvons y apporter, de façon à le renforcer pour tenir compte de ces innovations technologiques.

Enregistré par
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le décaissement des financements pourvus par la Banque mondiale à l'Etat du Cameroun a atteint 23% en 2016

Selon Elisabeth Huybens (photo), directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun, le gouvernement fait des progrès importants dans le décaissement des financements mis à sa disposition par le groupe de la Banque mondiale. Le 29 mars dernier, lors d'une réunion au Ministère de l'économie, elle a révélé que le taux de ces décaissements est passé de 7,5% en 2016, à 23% l'année dernière.
« *Globalement, nous pouvons dire que la performance du portefeuille est relativement satisfaisante. Elle s'est considérablement améliorée au cours de ces quatre dernières années grâce aux efforts des équipes de projets que je félicite et au soutien du gouvernement* », a précisé la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun.
Pour rappel, afin d'accélérer le décaissement des financements extérieurs, la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gérant de la dette publique camerounaise, a mis en place en 2015, avec le concours de la Banque mondiale, un nouveau dispositif dénommé Système intégré de gestion des décaissements (SIGED), ainsi qu'un manuel des procédures simplifiées des projets étatiques.
Ces instruments ambitionnaient,

selon les experts de la Banque mondiale, de « *réduire les obstacles majeurs liés aux faibles taux de décaissements des fonds alloués dans le cadre de l'aide extérieure, pour la réalisation des projets d'investissement et de développement* ».

Un mandat d'arrêt émis contre l'ancien ministre camerounais des Finances, Essimi Menyé

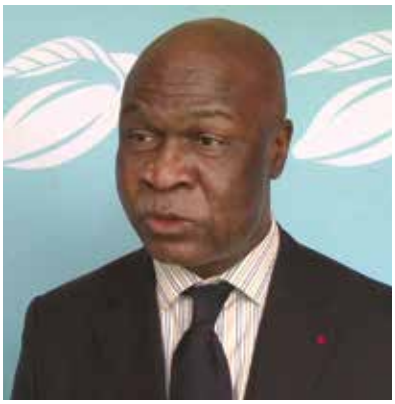

Le 14 mars 2017, par le truchement du juge d'instruction Blaise Wo'o Minko, le Tribunal criminel spécial, juridiction spéciale créée pour traquer les prévaricateurs de l'argent public, a émis un mandat d'arrêt contre Essimi Menyé (photo), ancien ministre des Finances du Cameroun, vivant actuellement aux Etats-Unis, a-t-on appris de bonnes sources.
La justice camerounaise reproche à cet ancien ministre des Finances, sorti du gouvernement en octobre 2015, après un passage au Ministère de l'agriculture et du développement rural, la complicité de détournement de fonds publics à hauteur de 1,7 milliard de francs CFA. Cette somme a été détournée, informe-t-on, au moyen d'un paiement sans contrepartie d'une commande à un cabinet dénommé Challenger Corporation.
Pour rappel, dès son éviction du gouvernement, Essimi Menyé avait été interné dans un hôpital de Yaoundé, la capitale. Alors que la chronique populaire annonçait son arrestation imminente pour une affaire de détournement de près de 10 milliards de francs CFA, dans le cadre de la cession des actifs de la banque camerounaise Amity Bank au groupe ivoirien Banque atlantique, l'ancien ministre des Finances avait finalement obtenu une évacuation sanitaire après plusieurs semaines de négociations avec les autorités publiques camerounaises.
Il officie, depuis lors, comme consultant au Fonds monétaire international (FMI) qu'il avait quitté au moment de son entrée dans le gouvernement camerounais en 2007.

Le Cameroun classé 23ème en Afrique et 153ème dans le monde sur l'indice du développement humain 2016 du PNUD

Selon le rapport 2016 sur l'indice du développement humain (IDH) publié le 21 mars dernier par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Cameroun se situe dans la catégorie des pays ayant un faible niveau de développement humain dans le monde. Le pays pointe en effet au 153ème rang mondial, sur 188 pays étudiés, et se classe en 23ème position en Afrique.

Présenté comme la locomotive économique de la zone Cemac, le Cameroun est pourtant surclassé dans le rapport sur l'IDH 2016 par trois pays de cet espace communautaire, qui figurent tous dans la catégorie des pays ayant un niveau de développement humain moyen. Il s'agit du Gabon (109ème mondial et 7ème en Afrique), du Congo (135ème dans le monde et 13ème africain) et de la Guinée équatoriale (135ème mondial et 14ème en Afrique).

Les Seychelles décrochent la palme d'or africaine dans ce classement du PNUD, suivies de Maurice, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, deux pays qui font pourtant face à de nombreux défis sociaux depuis la période dite du « Printemps arabe ».

Pour rappel, l'IDH est une mesure sommaire du niveau moyen atteint dans des dimensions clés du développement humain : vivre une vie longue et en bonne santé, acquérir des connaissances et jouir d'un niveau de vie décent.

La dimension de la santé/longévité est évaluée selon l'espérance de vie à la naissance ; la dimension de l'éducation est mesurée au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et plus et des années attendues de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école. La dimension du niveau de vie est mesurée par le revenu national brut par habitant.

Les résultats pour les trois indices de dimension de l'IDH sont ensuite agrégés pour donner un indice composite obtenu à partir de la moyenne géométrique.

La société française Sofema a livré un patrouilleur à la marine camerounaise

Rebaptisé Dipikar, l'ex-patrouilleur français Grèbe a rejoint la flotte de la marine camerounaise la semaine dernière, apprend-on de bonnes sources. Cette nouvelle acquisition de l'armée, révèle le site français Meretmarine, a quitté la ville de Toulon, en France, le 10 février 2017, à bord du navire de transport hollandais Happy Diamond.

Le nouveau patrouilleur rejoindra la 212ème division de combat de la 21ème flottille de combat basée à Douala, la capitale économique du pays, renseigne-t-on.

Après son retrait de la flotte de la marine française en 2010, ce navire avait été racheté par le Cameroun, qui l'a fait entièrement rénover par la société Sofema, une entreprise française spécialisée dans la commercialisation et la maintenance des équipements terrestres, aériens et navals des armées.

Cette nouvelle acquisition, selon les responsables du Ministère de la défense du Cameroun, devrait permettre de renforcer les actions de surveillance des côtes camerounaises, où se déroulent souvent des activités illicites telles que le pillage des ressources halieutiques et divers autres trafics.

Paul Biya en Italie : « *Mon gouvernement reste ouvert à tout dialogue qui ne remet pas en cause l'unité et la diversité du pays* »

S'exprimant au sortir de son tête-à-tête avec son homologue italien Sergio Mattarella, le 20 mars dernier à Rome, le chef de l'Etat camerounais a déclaré avoir abordé, avec le président italien, la situation actuelle dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à des revendications sécessionnistes depuis quelques mois.

« *Nous avons également évoqué la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Je l'ai assuré de l'attachement de la grande majorité des Camerounais à la paix dans notre pays* », a déclaré le Président Biya. Avant de préciser : « *Notre peuple est attaché à deux principes fondamentaux : unité et diversité de la nation. Inscrits dans notre constitution, ils ont une valeur intangible. Mon gouvernement reste ouvert à tout dialogue qui ne remet toutefois pas en cause l'unité et la diversité du pays* ».

Outre la situation qui reste tendue dans la partie anglophone du Cameroun, le chef de l'Etat camerounais a également échangé sur la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram, dans laquelle il a engagé l'armée camerounaise depuis plusieurs mois.

« *Cette secte obscurantiste, malgré son affaiblissement actuel, demeure dangereuse. J'ai réitéré au Président notre gratitude pour l'appui que nous a apporté et continue de nous apporter l'Italie dans cette lutte. J'en profite pour remercier très sincèrement les autres pays et organisations internationales qui nous apportent également leur soutien. Cet appui nous permet de faire face à de nombreux défis sécuritaires, économiques et humanitaires* », a confié le Président Biya.

L'hôpital de Bonassama parmi les premières structures de santé en Afrique à adopter l'intelligence artificielle pour améliorer les soins

Sophia Genetics, leader mondial de la médecine basée sur les données, a dévoilé ce 24 mars 2017 à Phœnix, aux Etats-Unis, la liste des hôpitaux africains utilisant Sophia, un instrument d'intelligence artificielle développée par l'entreprise, afin d'améliorer le diagnostic et les soins des patients.

Sur les sept formations sanitaires africaines citées, cinq sont marocaines, les deux autres sont sud-africaine et camerounaise. Il s'agit, pour le Cameroun, de l'hôpital de district de Bonassama, formation sanitaire publique située dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.

« *En rejoignant notre communauté, les hôpitaux africains font tomber les barrières technologiques qui empêchaient leurs patients de bénéficier du même standard de tests génomiques que ceux des meilleurs centres médicaux en Europe et aux Etats-Unis, par exemple. C'est une magnifique histoire d'accessibilité, de démocratisation et d'espoir* », a indiqué Jurgi Camblong, CEO et cofondateur de Sophia Genetics.

La Fédération de Russie lorgne sur le secteur de l'eau potable au Cameroun

Nikolay Ratsiborinsky, l'ambassadeur de Russie au Cameroun, est allé à la rencontre du ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna (photo), le 21 mars dernier à Yaoundé, la capitale du pays. Accompagné du directeur du Centre d'information et d'analyse pour le développement des ressources en eau de la Fédération de Russie, le diplomate russe a souhaité la mise en place d'un comité paritaire entre les deux pays dans le domaine de l'eau et de l'énergie.
Il s'agit, a-t-on appris, d'un groupe de travail qui sera chargé d'examiner un ensemble de projets présentés par la partie camerounaise et pouvant bénéficier de l'expertise russe. Cette tentative de dynamisation de la coopération russo-camerounaise dans le secteur de l'eau survient dans un contexte marqué par la conduite d'importants projets d'adduction d'eau dans le pays.
Dans le même temps, le contrat d'affermage pour la distribution de l'eau potable sur le territoire camerounais, attribué à la société marocaine Onep il y a quelques années, expirera en 2018. Par correspondance datée du 3 août 2016, le ministre Atangana Kouna a indiqué au DG de la CDE (entreprise sous laquelle opèrent les Marocains), que « *sur les très hautes instructions de la hiérarchie, ledit contrat ne sera pas renouvelé à son terme* ».

Les administrations publiques s'imprègnent du nouveau Plan directeur d'industrialisation

Familiariser les experts des administrations publiques camerounaises avec le contenu du Plan directeur d'industrialisation (PDI) que vient d'adopter le gouvernement camerounais, avec pour objectif de faire du Cameroun « *l'usine de la nouvelle Afrique industrielle* » à l'horizon 2050. Tel est l'objectif d'un séminaire que vient de présider à Yaoundé le ministre de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou (photo). Pour rappel, le PDI adopté par le gouvernement camerounais repose sur le développement de trois secteurs prioritaires. Il s'agit de l'agro-industrie, de l'énergie et du numérique qui, au regard de l'impact que leur développement peut avoir sur le reste de l'économie, ont été qualifiés de véritables « *sanctuaires* » industriels par les experts chargés d'élaborer le PDI. Selon les autorités publiques camerounaises, l'implémentation du PDI devrait permettre d'augmenter de onze points la contribution du secteur industriel au PIB du pays, la portant de 13% actuellement à 24% au moins à l'horizon 2035.

FINANCE

Le financement des projets d'infrastructures explose les prêts à la clientèle d'UBA Cameroun en 2016

Grâce à des dépôts à la clientèle qui se sont établis à 116,6 milliards de nairas (221,8 milliards de FCFA) au 31 décembre 2016, la filiale au Cameroun du groupe bancaire nigérian UBA a davantage délié les cordons de sa bourse en faveur de sa clientèle. En effet, selon les états financiers du groupe qui viennent d'être rendus publics, UBA Cameroun a accordé à sa clientèle un volume de crédits de 109,35 milliards de francs CFA (57,48 milliards de nairas) au cours de l'année 2016.
Cet indicateur est en forte progression par rapport à l'année 2015, au cours de laquelle UBA Cameroun avait financé l'économie locale grâce à des crédits d'un montant total de 37,56 milliards de nairas, soit 71,44 milliards de francs CFA. Selon des sources proches de cette institution bancaire, cette augmentation substantielle (plus de 30 milliards de francs CFA) du volume de crédits octroyés par UBA Cameroun, l'année dernière, s'explique par d'importants financements mis à disposition par la banque pour la réalisation ou le développement de grands projets d'infrastructures dans le pays.
Il en est ainsi du prêt à long terme (sept ans avec un délai de grâce de six mois) de 24,5 milliards de francs CFA accordé au gouvernement camerounais pour le financement de sa contrepartie dans le projet de construction du stade de 60 000 places d'Olembé, à Yaoundé, en prélude à l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun. Ainsi également de la garantie de prêt d'un montant de 46,5 milliards de francs CFA, accordée à la société turque Yenigun, chargée de construire un stade de football de 50 000 places à Japoma, dans la banlieue de Douala, la capitale économique du pays.
Dans le même temps, apprend-on de bonnes sources, l'année dernière, UBA Cameroun a co-arrangé avec la filiale locale d'Ecobank, un prêt syndiqué d'un montant total de 47 milliards de francs CFA, en faveur de Dangote Cement Cameroon qui a ravi à Lafarge-Holcim le leadership sur le marché local du ciment, l'année dernière.
Toujours en 2016, la filiale camerounaise du groupe nigérian UBA a donné du souffle au Trésor public gabonais, en panne de liquidités, du fait de la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, grâce à un prêt à moyen terme de 15 milliards de francs CFA, a-t-on pu apprendre.
Sur la période sous revue, UBA Cameroun a investi 38,13 milliards de nairas (72,5 milliards de francs CFA) dans les titres publics, contre 26,66 milliards de nairas en 2015, soit près de 50,7 milliards de francs CFA. Cette forte progression peut s'expliquer par le lancement, l'année dernière, d'un nouvel emprunt obligataire de 150 milliards de francs CFA, par l'Etat du Cameroun, et l'augmentation de la demande de financements sur le marché des titres publics de la BEAC sur lequel UBA Cameroun est Spécialiste en valeur du Trésor (SVT) pour plus d'un de ses Etats membres.

Pour la première fois en deux ans, la BEAC relève son taux directeur pour freiner l'expatriation des capitaux

Au sortir de la première session de son Comité de politique monétaire (CPM) de l'année 2017, tenue à Yaoundé le 22 mars dernier, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), institut d'émission des six pays de la Cemac que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad, a décidé de relever de 50 points son principal taux directeur. Ce dernier passe ainsi de 2,45% à 2,95%, rejoignant son niveau d'avant le 9 juillet 2015, date de sa dernière baisse.
Cette décision de la BEAC rencontre ainsi les prévisions de la firme d'analyse BMI Research qui, en février dernier, annonçait déjà une revalorisation du principal taux directeur de la BEAC de 55 points. Cependant, alors que BMI Research expliquait ce relèvement probable par la nécessité de juguler l'inflation dans la zone Cemac, le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, justifie la décision prise le 22 mars dernier par la volonté de freiner l'expatriation des capitaux hors de la zone Cemac, qui fait actuellement face à d'énormes difficultés de trésorerie suite à la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, principal produit d'exportation de cinq des six pays de cet espace communautaire.
« *Depuis plus de deux ans pratiquement, la BEAC a adopté des politiques d'assouplissement, avec notamment le relèvement des plafonds de refinancement et la baisse continue du taux directeur. Dernièrement, le CPM a procédé à la baisse du coefficient des réserves obligatoires des banques, afin de leur donner plus de marge et concourir au financement de nos économies. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même* », a expliqué le gouverneur de la BEAC au sortir du dernier CPM.
Et de préciser : « *généralement, lorsque vous avez des politiques d'assouplissement permettant d'injecter de la liquidité dans l'économie, ce qui se passe le plus souvent c'est que cet argent part à l'étranger, soit parce qu'on investit* (les plus gros contrats sont généralement gagnés par des entreprises étrangères, Ndlr), *soit parce qu'on importe beaucoup. Lorsqu'on se retrouve avec des volumes importants de transferts de capitaux qui quittent la zone Cemac, les réserves de change baissent, réduisant par la même occasion nos capacités à importer les biens et services. Donc, la conjoncture elle-même nous amène à constater que lorsqu'on met beaucoup de liquidités dans le système, il en sort également beaucoup* ».
Outre ce dessein de freiner l'expatriation des capitaux, Abbas Mahamat Tolli soutient que ce relèvement du taux directeur de la BEAC est également consécutif aux discussions actuellement en cours entre les Etats de la Cemac et le FMI, lesquelles négociations sont de bon augure pour des « *financements extérieurs qui aideront à réduire les déficits budgétaires et permettront de réaliser des investissements. Lorsque tout cela sera effectif, le CPM pourra apprécier la conjoncture et les besoins de financement au fur et à mesure. Aujourd'hui, nous avons plus besoin d'assurer l'intégrité de nos réserves de change, d'avoir une politique monétaire qui soit cohérente, en phase avec les finances publiques* », a conclu le gouverneur de la BEAC.

SCB Cameroun financera les importations en provenance des pays arabes grâce à des lignes de crédit de l'ITFC

La Société internationale de financement du commerce islamique (ITFC, en anglais), membre du groupe de la Banque islamique de développement (BID), vient de signer avec le groupe bancaire marocain Attijariwafa, maison-mère de la SCB Cameroun, un accord pour soutenir le commerce entre les pays arabes et africains.
A la faveur de cet accord, révèle la plateforme Arabnews, l'ITFC fournira un financement conforme à la charia aux filiales d'Attijariwafa Bank ; lesquelles filiales financeront à leur tour des sociétés qui souhaitent importer des marchandises en provenance des pays arabes. Le montant de la ligne de crédit qui sera ouverte par l'ITFC n'a pas été révélé.
Selon Hani Salem Sonbol, PDG de l'ITFC, la première phase de cet accord de financement avec Attijariwafa vise les filiales du groupe bancaire marocain dans trois pays. Il s'agit du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. L'accord a été signé, en marge de la cinquième édition du Forum international sur le développement de l'Afrique, qui vient de s'achever à Casablanca, au Maroc.

« *Nous avons la volonté de contribuer à la modernisation des marchés des capitaux au Cameroun* », déclare Mohamed El Kettani, Pdg d'Attijariwafa

Selon Mohamed El Kettani (photo), PDG du groupe bancaire marocain Attijariwafa, la filiale au Cameroun (SCB) de ce groupe entend jouer un rôle déterminant dans le développement d'un marché des capitaux dynamique dans le pays. « *Nous sommes demandeurs et la preuve est que nous avons pris la décision de créer une filiale de gestion d'actifs au Cameroun. Elle va également intervenir sur la dette publique* », révèle t-il dans une interview accordée au quotidien gouvernemental Cameroon-Tribune, en marge de la dernière édition du Forum Afrique développement qui vient de s'achever à Casablanca, au Maroc.
Comme l'explique M. Kettani, la création au Cameroun d'Attijari Securities Central Africa le 10 février 2016, avec compétence sur l'ensemble de l'Afrique centrale, « *démontre la volonté de SCB Cameroun, grâce à l'appui de sa maison mère, Attijariwafa bank, de contribuer modestement à la modernisation des marchés des capitaux au Cameroun. Nous mettrons toute notre expertise et savoir-faire au service du pays* ».
Pour rappel, la filiale au Cameroun d'Attijariwafa Bank a déjà arrangé deux des quatre emprunts obligataires domestiques de l'Etat du Cameroun. Il s'agit, en 2013, d'un emprunt de 50 milliards de francs CFA sur le Douala Stock Exchange (DSX), puis un autre de 150 milliards de francs CFA lancé en 2014 sur le même marché. Les deux opérations avaient été sursouscrites. L'emprunt obligataire de 2013, d'un montant de 50 milliards de francs CFA, avait même obtenu des souscriptions pour un montant total de 80 milliards de francs CFA, au grand bonheur de l'Etat camerounais, qui avait alors demandé et obtenu du régulateur du marché financier local, une surallocation des ressources initialement sollicitées.

Un répertoire des sources d'appuis financiers et non financiers mis à la disposition des PME

L'Agence de promotion des PME (APME), organisme public chargé de l'encadrement et de l'accompagnement de ces entreprises, vient de présenter officiellement le répertoire des sources d'appuis financiers et non financiers aux PME. Ce document, a-t-on appris, servira désormais de boussole aux PME dans leur recherche des financements et autres appuis existants en vue du développement de leurs activités.
Selon l'APME, la conception de ce document est consécutive à une étude réalisée par l'agence sur les besoins réels des PME camerounaises. Sur 133 pages, le répertoire liste les sources d'appuis financiers et non financiers émanant du secteur public, du privé, ou encore des programmes implémentés avec des partenaires au développement.
Présentées comme le principal levier de la croissance économique au Cameroun, les PME, qui constituent plus de 80% des entreprises recensées dans le pays, font cependant face à d'innombrables difficultés.
La première est l'accès aux financements, dont les principales sources viennent d'être répertoriées dans le document conçu par l'APME.

AGRICULTURE

Une mission d'entrepreneurs agricoles camerounais annoncée au mois de juin 2017 en Israël

Isragro, une structure israélienne spécialisée dans l'amélioration de la rentabilité des exploitations agricoles, organise, au mois de juin 2017, une mission économique à l'intention des opérateurs camerounais du secteur.
Selon le quotidien gouvernemental qui révèle l'information, cette mission vise à faire découvrir aux opérateurs camerounais les trésors d'une agriculture israélienne extrêmement développée.
Il est également question, pour les participants camerounais à cette mission, de s'imprégner de l'expérience israélienne dans les domaines tels que l'hydraulique et les énergies renouvelables, et de pouvoir nouer des partenariats.
Ce projet qui bénéficie du soutien de l'ambassade d'Israël au Cameroun, est porté localement par une structure dénommée Human and Animal Protection (HAP), représentant local d'Isragro.
Pour rappel, en matière de coopération entre Israël et le Cameroun dans le domaine de l'agriculture, des producteurs de la localité de Massakal, dans la région de l'Extrême-Nord du pays, expérimentent déjà la technologie israélienne de l'irrigation goutte-à-goutte, qui permet aux agriculteurs des zones arides d'améliorer leurs rendements.

Les prix bord champ du cacao au Cameroun passent sous la barre de 1000 FCFA le kilogramme

Selon les données compilées par le Système d'information des filières (SIF), qui publie quotidiennement la moyenne des prix du cacao et du café sur le territoire camerounais, le kilogramme de fèves se négocie ces dernières semaines dans les bassins de production entre 900 et 960 FCFA en moyenne.
Dans certains bassins difficiles d'accès en ce début de saison des pluies, notamment dans la région du Sud-Ouest, il n'est pas rare que le kilogramme de cacao soit cédé aux exportateurs à 700 francs CFA, renseignent des sources au sein de la filière.
A l'origine de ce fléchissement des prix bord champ du cacao, lesquels prix avaient atteint 1600 francs CFA le kilogramme dans certains bassins au cours de la dernière campagne, les opérateurs désignent particulièrement la tendance baissière des prix du cacao sur le marché international.

Le PIDMA lance une campagne de sensibilisation des producteurs de maïs, manioc et sorgho sur les dangers des moisissures

Le Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA), financé à hauteur de 50 milliards de francs CFA par la Banque mondiale en vue de promouvoir la culture du maïs, du sorgho et du manioc pour l'approvisionnement des unités agro-industrielles, vient de lancer une campagne de sensibilisation des producteurs sur les préjudices que les moisissures peuvent causer à leurs activités.

En effet, a-t-on appris des experts du PIDMA, les moisissures peuvent causer des pertes agricoles allant jusqu'à 20% de la production, privant ainsi les producteurs de revenus importants. En plus de ces préjudices sur la production, la lutte contre les moisissures au moyen de produits inappropriés peut provoquer des dégâts sur la santé des consommateurs des produits issus de l'agriculture.

Il est question, dans le cadre du PIDMA, d'éviter ces différentes situations, et ce d'autant que les récoltes des producteurs encadrés par le PIDMA visent prioritairement à fournir de la matière première aux unités agro-industrielles.

4,5 millions de plants de cacaoyers et caféiers seront mis à la disposition des producteurs en 2017

Le gouvernement camerounais, à travers ses différents démembrements chargés de promouvoir la culture du cacao et du café, mettra à la disposition des producteurs une cargaison de 4,5 millions de plants au cours de la campagne agricole 2017 qui a été officiellement lancée, le 10 mars 2017, dans la ville de Buéa, la capitale régionale du Sud-Ouest.

Selon les révélations faites par le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi, cette cargaison sera constituée de 2 millions de plants de cacaoyers et 2,5 millions de plants de caféiers. Ce matériel végétal gracieusement offert aux producteurs, par l'Etat, devrait aider au renouvellement d'un verger cacao-café jugé vieillissant et, par conséquent, de moins en moins productif.

Pour rappel, l'indisponibilité du matériel végétal a souvent été listée par les producteurs parmi les obstacles au développement de l'agriculture au Cameroun. A titre d'exemple, au terme d'une campagne caféière 2012-2013 catastrophique (16 000 tonnes produites), le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) avait lancé, en janvier 2014, dans trois bassins de production du Cameroun (Ouest, Est et Littoral), le Programme d'urgence de relance ciblée de la caféiculture (Purc-café). Le Purc-café qui avait pour objectif de créer annuellement 600 hectares de nouvelles plantations, soit 1 800 hectares sur trois ans, n'avait malheureusement pas pu être réalisé, à cause principalement de l'indisponibilité des plants. Selon le CICC qui avait alors sollicité du programme semencier national un lot de 780 000 plants de caféiers, seulement 75 000 plants avaient été mis à la disposition du Purc-café, soit moins de 10% de la demande.

Relancé et redimensionné en 2016, le Purc-café devrait également fournir, en cette année 2017, une « *cargaison record* » de 2 millions de plants de caféiers, avait annoncé le secrétaire exécutif du CICC, Omer Gatien Malédy. C'était il y a un an au cours d'une cérémonie à Yaoundé.

Estimés à 8 milliards FCFA, les vols de bétail pèsent 15% dans les pertes liées à la guerre contre Boko Haram

En marge du lancement officiel du Projet d'appui à l'amélioration de la productivité de l'élevage (PAPE) dans la ville de Maroua (Extrême-Nord), le 10 mars dernier, des professionnels et autres experts du secteur ont révélé, au cours d'un atelier, que l'un des secteurs d'activité les plus touchés par la guerre contre Boko Haram est celui de l'élevage, à travers les vols de bétail.

Cette pratique, qui a toujours existé dans ce grand bassin de production de la viande bovine au Cameroun, du fait des bandits de grand chemin, a-t-on appris, s'est accentuée avec le déclenchement de la guerre contre Boko Haram, notamment à travers les opérations de pillage des biens des populations, organisées par les membres de cette secte islamiste nigériane.

Selon des statistiques émanant du Ministère de l'élevage, ces vols ont occasionné des pertes d'environ 8 milliards de francs CFA, sur les trois dernières années. Cette somme, apprend-on, représente aussi bien la valeur globale du bétail emporté par les voleurs, que les taxes généralement prélevées par les communes, lors des marchés du bétail, lesquels espaces commerciaux ont pratiquement été tous fermés du fait de l'insécurité.

Un milliard de FCFA pour installer de jeunes agriculteurs camerounais en 2017

Le Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs (PAIJA), implémenté par le Ministère camerounais de l'agriculture depuis onze ans, injectera une enveloppe d'un milliard de francs CFA, en 2017, dans l'installation des jeunes dans l'agriculture, à travers le financement de projets dans ce secteur d'activité. L'information a été révélée par le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi, lors d'une récente session du comité de pilotage du PAIJA.

Ce programme vise à apporter des appuis financiers à des jeunes agriculteurs installés sur leurs propres domaines fonciers, ou alors sur des terres viabilisées par l'Etat dans des localités bien précises. Le PAIJA encourage la culture des produits tels que le maïs, la banane-plantain, le cacao ou encore la patate.

Lancé en 2006 dans les localités de Wassandé, dans l'Adamaoua, et Nlobesse, dans la région du Centre, le PAIJA a déjà, a-t-on appris, accompagné environ 2350 jeunes camerounais dans le lancement de projets agricoles, à l'effet de rajeunir la force de production agricole du pays.

La grippe aviaire resurgit à l'Ouest-Cameroun, le plus grand bassin de production du pays

25 000 têtes. C'est le nombre de poulets abattus depuis le 13 mars dernier dans des fermes avicoles de la ville de Foumbot, située dans le département du Noun, région de l'Ouest du Cameroun, affirment des sources locales. Ces opérations d'abattage, apprend-on, font suite à la découverte du virus H5N1 de la grippe aviaire sur des poulets morts dans les fermes de messieurs Charles Tsagué et Jean Meli, deux aviculteurs du coin.

Suite à la révélation des résultats des tests effectués sur ces carcasses de poulets par le laboratoire vétérinaire annexe de Yaoundé, le gouverneur de la région de l'Ouest, Awa Fonka Augustin, a d'ailleurs signé le 17 mars 2017, un arrêté interdisant le commerce et la circulation de la volaille dans le département du Noun. Des opérations de désinfection des fermes sont également en cours.

La région de l'Ouest, premier bassin de production du poulet au Cameroun, connaît ainsi sa 3ème épizootie de grippe aviaire en moins d'un an. Au grand dam des aviculteurs, qui avaient déjà annoncé des pertes d'environ 16 milliards de francs CFA, au sortir de l'épizootie de mai 2016, qui s'était déclenchée dans la capitale du pays, avant de se propager dans plusieurs régions du Cameroun, dont celle de l'Ouest.

Cameroun : près de 10% de la population touchée par l'insécurité alimentaire

Selon la revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Cameroun, 9,6% de la population est touchée par l'insécurité alimentaire, a-t-on appris au cours d'une cérémonie de présentation de ce document, qui vise à mieux orienter les interventions de l'Etat et de ses partenaires dans le processus d'éradication de la faim dans le pays à l'horizon 2030.

Les statistiques sur l'insécurité alimentaire au Cameroun révèlent que la région de l'Extrême-Nord est la plus touchée, avec 35% de la population souffrant de la malnutrition, contre 0,7% dans le Sud-Ouest, 2% dans le Nord-Ouest, 3% dans le Centre et 4% dans le Littoral. La situation a empiré dans cette région septentrionale du pays depuis bientôt trois ans, à cause des exactions de la secte islamiste Boko Haram, qui obligent les populations à abandonner les champs pour éviter la mort.

« *Il ressort de cette étude qu'il y a un réel besoin de continuer à appuyer les efforts du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition* », a commenté Abdoulaye Balde, le représentant-résident du Programme alimentaire mondial (PAM) au Cameroun.

Malgré cette situation peu reluisante, le Global Hunger Index 2016 avait classé le Cameroun parmi les pays ayant réussi l'exploit de réduire de plus de 45% la proportion de la population victime de malnutrition, au cours des quinze dernières années. Cette performance avait déjà été saluée en juin 2015 par la FAO.

En effet, cet organisme spécialisé des Nations Unies avait décerné, le 8 juin 2015, un diplôme au Ministère camerounais de l'agriculture, pour avoir réussi à atteindre le premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD) avant même l'échéance de 2015.

Le secteur privé camerounais réclame davantage d'accès à la propriété foncière pour les agro-industries

A l'occasion du Cameroon Business Forum (CBF), plateforme d'échange entre les secteurs privé et public camerounais, dont la 8ème édition s'est déroulée le 13 mars 2017 à Douala, la capitale économique du pays, les opérateurs économiques ont exprimé un vœu qui risque de ne pas plaire aux pourfendeurs de l'accaparement des terres par les entreprises agro-industrielles au détriment des communautés villageoises.

En effet, par la voix du président de la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA) du Cameroun, Christophe Eken, la communauté des hommes d'affaires a souhaité que le gouvernement conduise une « *réforme foncière, en vue de faciliter l'accès à la terre aux investisseurs, surtout dans le domaine de l'agro-industrie* », peut-on lire dans le communiqué officiel ayant sanctionné le 8ème CBF.

Pour les opérateurs économiques, cette réforme est à classer au rang des « *priorités* », si le gouvernement veut « *accroître la compétitivité de l'économie camerounaise* ».

Cette requête intervient dans un contexte marqué par la dénonciation par les organisations de la société civile, de l'accaparement des terres par les unités agro-industrielles, pratique qui, selon ces ONG, met à mal la survie même des communautés riveraines. Les dernières dénonciations en date sont celles de Greenpeace et les ONG locales contre la société Sithe Global Sustainable Oils Cameroun (SGSOC), filiale de la firme américaine Herakles Farms, alors propriétaire d'une concession foncière de 20 000 hectares dédiés à la culture du palmier à huile dans la région du Sud-Ouest.

En septembre 2015, dans un mémorandum adressé aux autorités publiques, les riverains des plantations de la société anonyme Hévéa du Cameroun (Hévécam) dans les arrondissements de Lokoundjé et de Kribi II, tous situés dans la région du Sud du pays, accusaient ouvertement cette filiale du groupe chinois Sinochem International de s'accaparer les terres cultivables, en allant au-delà des limites de certaines de ses concessions foncières. Une situation qui, selon eux, les prive de moyens de subsistance généralement pourvus par la pratique d'activités agricoles sur les terres querellées.

Pour rappel, selon deux études publiées en fin d'année 2015 et menées séparément par Land Matrix, l'observatoire mondial sur les acquisitions foncières à grande échelle, et Deborah Brautigam, directrice de l'Initiative de recherche sur la Chine en Afrique (China Africa Research Initiative) à l'Université Johns Hopkins aux USA, le Cameroun fait partie du top 10 des pays africains ayant le plus cédé les terres pour les investissements agricoles chinois.

En effet, précise la Fondation Thomson Reuters, avec 10 120 hectares de terres cédées à la société chinoise Shaanxi Land Reclamation General Corporation (qui opère sous le nom IKO) pour la culture du maïs et du riz dans la région du Centre du pays (Nanga Eboko et Ndjoré), « *le Cameroun, l'Ethiopie et le Mozambique recensent quelques-uns des plus importants investissements chinois* » dans l'agriculture sur le continent noir.

Mais à l'échelle continentale, apprend-on, le Cameroun arrive loin derrière le Zimbabwe, qui a cédé 100 000 hectares à la société chinoise CWE pour la culture du maïs, ou encore des pays tels que le Nigeria et le Mozambique, qui ont déjà cédé 25 000 hectares chacun pour les investissements agricoles chinois ; le Mali et l'Ethiopie, avec 20 000 hectares cédés chacun.

INFRASTRUCTURES

Enième report de la mise en service du port en eau profonde de Kribi

Contrairement à la promesse faite par Patrice Melom, le directeur général du Port autonome de Kribi (PAK), en répondant à une question du chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun le 1er décembre 2016, le premier navire commercial n'accostera pas au port en eau profonde de Kribi au premier trimestre 2017.

Après cette énième annonce de sa mise en service, l'infrastructure portuaire la plus importante du Cameroun, dont les travaux sont achevés depuis deux ans, continue de se rouiller.

Pour preuve, apprend-on de bonnes sources, les deux remorqueurs acquis et réceptionnés depuis l'année 2014 par l'Etat du Cameroun seront envoyés en révision technique dans les prochains jours, tellement ils stagnent depuis longtemps sur le site du port. A l'origine du blocage de la mise en service de cette infrastructure portuaire pourtant techniquement prête à être exploitée depuis des mois, les retards observés dans la signature des contrats avec les consortiums adjudicataires des concessions pour la gestion des terminaux polyvalents et à conteneurs. Ces opérateurs sont pourtant connus depuis le mois d'août 2015.

Si la société néerlandaise Smit Lamnaco, adjudicataire du contrat sur le remorquage et le lamanage tient son contrat depuis le 2 février dernier, presque deux ans après son recrutement par l'Etat du Cameroun intervenu en avril 2015, les consortiums Necotrans-KPMO (terminal polyvalent) et Bolloré-CMA CGM-CHEC (terminal à conteneurs), tous deux recrutés depuis août 2015, continuent d'attendre l'onction du gouvernement pour entrer en activité sur leurs terminaux respectifs.

La signature du contrat de concession pour la gestion du terminal à conteneurs, programmée le 2 février dernier, a été renvoyée sine die. Pour des raisons non élucidées.

Pour l'heure, apprend-on, le management du Port autonome de Kribi rôde régulièrement les équipements de cette plateforme portuaire, en conduisant des opérations de simulation des arrivées et départs des navires. Ceci, en attendant que ces navires, pour l'instant encore virtuels, deviennent réels.

Construit par la société chinoise CHEC, grâce à des financements d'Eximbank China, le port en eau profonde de Kribi est doté de 650 m de quais, dont 350 m pour le terminal à conteneurs et 265,5 m pour le terminal polyvalent. Les deux terminaux ont une capacité d'accueil respective de 300 000 Twenty Equivalent Unit (TEU) par an et de 1,2 million de tonnes par an.

La seconde phase de construction de cette infrastructure prévoit l'extension du terminal à conteneurs de 700 m de quai, visant à le porter à 1050 m, ainsi que la construction de terminaux minéralier et hydrocarbure. Avec un chenal de 15,5 m, cette infrastructure portuaire, qui permettra d'accueillir des navires d'un tirant d'eau de 16 m, est présentée par les experts comme étant la meilleure sur la côte ouest-africaine.

Le Fonds routier plaide pour l'automatisation de la collecte des recettes

Si le gouvernement camerounais ambitionne de réaliser son vœu de porter la portion du réseau routier national bitumé de 10% actuellement à 17% d'ici à l'année 2020, il faut impérativement automatiser la collecte des recettes dans les postes de péage et les stations de pesage du pays, et arrimer le payement de la taxe à l'essieu, à l'achat de la vignette automobile. Ce sont là quelques recommandations que vient de formuler le Fonds routier au sortir d'un séminaire à Ebolowa, dans la région du Sud-Cameroun.

Selon les responsables du Fonds routier, structure étatique chargée de centraliser les ressources financières destinées à l'entretien routier dans le pays, ces réformes devraient permettre à l'Etat de mobiliser davantage de ressources, afin de répondre aux besoins de plus en plus importants en matière d'entretien routier.

En plus des réformes visant essentiellement à sécuriser et à maximiser la collecte des recettes routières, Jean-Claude Atanga Bikoé, l'administrateur du Fonds routier, souhaite que l'argent collecté soit directement versé dans le compte de la structure, ouvert dans les livres de la banque centrale, en lieu et place des comptes du Trésor public, qui transfère généralement très lentement lesdits versements au Fonds routier.

Selon Deloitte, le Cameroun abrite à lui tout seul 54% des grands projets d'infrastructures en Afrique centrale

Dans un rapport intitulé « *L'Afrique change, paysage des infrastructures* », Deloitte, l'un des quatre plus grands cabinets d'audit et de conseil dans le monde, révèle qu'à la fin de l'année 2016, le Cameroun, pays présenté comme la locomotive économique de l'Afrique centrale, abritait à lui tout seul 54% des grands projets d'infrastructures recensés dans la sous-région.

Par ailleurs, dans le top 10 des plus grands projets en matière de coûts financiers, souligne le rapport, le Cameroun aligne cinq projets (barrages de Lom Pangar, de Memvé'élé, de la Mentchum, l'autoroute Yaoundé-Douala et le port en eau profonde de Limbe), contre trois pour la République démocratique du Congo et deux pour le Gabon.

A l'échelle continentale, 24 des plus grands projets d'infrastructures en gestation sont recensés en Afrique centrale (Cameroun, Congo, République centrafricaine, Gabon, Tchad, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et la RD Congo). Ce qui représente, apprend-on, 8,4% des projets, pour un coût global estimé à

7 milliards de dollars (plus de 4 000 milliards de francs CFA), soit 2,2% de l'enveloppe globale des projets d'infrastructures en Afrique.

Ce nombre de projets et les volumes des investissements y afférents, souligne Deloitte, sont cependant « *nettement moins importants* » qu'en 2015 et 2014, à cause de la baisse des cours mondiaux des matières premières et de la suspension de certains projets d'envergure.

Parmi les deux projets cités par le cabinet d'audit et de conseil, figure le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam, situé à cheval sur le Congo et le Cameroun. En effet, à la fin de l'année 2015, alors que le gouvernement camerounais se préparait à signer avec la China Ghezouba group, un contrat pour la construction des infrastructures (chemin de fer de 500 km et terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi) liées à ce projet minier, la partie chinoise s'était rétractée à la dernière minute, invoquant une conjoncture internationale défavorable autour du minerai de fer.

TIC & TELECOM

Le Cameroun veut adhérer à la Convention sur l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux

Le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a défendu le 28 mars 2017, devant les députés à l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant le président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à la Convention des Nations Unies sur l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux, adoptée le 23 novembre 2005 à New York.

Cet instrument élaboré par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), précise le Ministre Mbarga Atangana, met notamment « *en exergue le fait que l'usage accru des communications électroniques est susceptible d'améliorer l'efficacité des activités commerciales, de renforcer les relations commerciales et d'offrir de nouvelles possibilités de débouchés aux marchés auparavant isolés* ».

Les démarches gouvernementales visant à adhérer à cet instrument international surviennent dans un contexte marqué par le boom du numérique au Cameroun. Le pays vient d'ailleurs de se doter d'un plan de développement de l'économie numérique, qui nécessite des financements de 600 milliards de francs CFA.

MTN Cameroon annonce son retour dans le financement du football, avec un nouveau contrat de trois ans

« *La rencontre de ce jour était centrée sur le football. Nous avons annoncé le retour de MTN dans ce sport. Nous allons bientôt signer un contrat de trois ans pour sponsoriser ce sport.* »
Ainsi s'est exprimée la DG de MTN Cameroon, la Sud-africaine Philisiwe Sibiya, au sortir d'une audience au palais présidentiel le 17 mars dernier, où elle venait d'être reçue par le secrétaire général de la Présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh.
Le montant du contrat que s'apprête à signer la filiale au Cameroun de la firme télécoms MTN International n'a pas été dévoilé. Mais, a-t-on pu apprendre, les financements pourvus par cette entreprise de téléphonie mobile bénéficieront essentiellement aux clubs de 1ère et de 2ème ligue.
Pour rappel, MTN Cameroon a financé le football camerounais sans discontinuer de 2002 à 2012. Mais l'opérateur de mobile avait été contraint d'annoncer son retrait en janvier 2013, évoquant la mauvaise organisation qui caractérise les championnats de football dans le pays, laquelle organisation était alors marquée par les multiples interruptions, programmations et contre-programmations et, surtout, le peu d'engouement du public pour ces championnats.
Malgré les promesses du Général Semengué (président de la Ligue professionnelle de football) de rendre les championnats plus attractifs et mieux organisés, MTN Cameroon avait plié bagages. Il y a quelques mois, le président de la Ligue professionnelle est reparti à l'abordage pour obtenir le retour de MTN Cameroon dans le financement du football. Avec plus de succès, cette fois-ci.
L'on remarque cependant que ce retour du leader du marché camerounais du mobile dans le football survient au moment où les projecteurs du foot africain sont de nouveau braqués sur le Cameroun. En effet, l'équipe fanion du pays, les Lions indomptables, ont, contre toute attente, remporté la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, organisée au début de cette année au Gabon. De plus, le pays abritera en 2019, une nouvelle édition de la CAN, grand moment d'effervescence populaire autour du football.

SERVICES

La société française Tessi Documents Services lorgne sur le marché de la numérisation des archives au Cameroun

Proposer au gouvernement camerounais, à travers le Ministère des postes et télécommunications, les services d'archivage numérique des documents de l'administration publique. C'est l'objectif visé par la société française Tessi Documents Services, dont les responsables ont rencontré la ministre camerounaise des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng, le 23 mars dernier à Yaoundé, la capitale du pays.
En clair, cette firme française ambitionne de révolutionner quelque peu la gestion des documents au sein de l'administration publique camerounaise, laquelle est encore très paperassière.
Tessi Documents Services se présente comme « *leader sur le marché du traitement de documents et moyens de paiement* », en France. Cotée sur Euronext, cette firme revendique plus de 3300 collaborateurs, toutes activités confondues, répartis majoritairement en France, mais aussi à l'international.

Des opérateurs économiques camerounais prospectent en République tchèque

Une délégation constituée d'une dizaine d'opérateurs économiques du secteur de l'agro-industrie vient de séjourner en République tchèque, dans l'optique de prospecter des opportunités d'affaires, a révélé le Quotidien gouvernemental.
Les hommes d'affaires camerounais, a-t-on appris, ont, entre autres expériences vécues dans ce pays européen, pu s'imprégner des techniques d'extraction de l'huile de palmiste à froid, contrairement à l'extraction à chaud qui est courante dans les unités agro-industrielles locales.
« *Je serai très heureux que notre pays participe à l'essor de l'agro-industrie du Cameroun, pays stable et en progression économique. Il peut devenir un modèle dans l'usage de techniques pour se hisser au niveau mondial en cette matière. Cela exige aussi une coopération avec la recherche et les établissements de formation ; nous y sommes disposés. Cette relation est nouvelle car nous n'avions pas traditionnellement des liens directs avec l'Afrique* », a confié au Quotidien gouvernemental Jiri Sir, le vice-ministre en charge des Matières premières agricoles, des Relations avec l'étranger et de la Production biologique.

Le Cameroun aurait mis au point une variété de palmiers à huile qui a plutôt profité à la Malaisie

Le gouvernement camerounais se trouve obligé d'importer chaque année environ 115 000 tonnes d'huile de palme.

Cela se raconte souvent comme une légende : « *la Malaisie a profité des palmiers du Cameroun* ». Mais on ne sait peut-être pas à quel point cette assertion est très proche des faits.

D'après le Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques et sociales du Cameroun (Camercap-Parc) qui a présenté, le 28 mars 2017 à Yaoundé, une étude sur l'appropriation de la recherche dans le pays, il est confirmé que la Malaisie a effectivement profité des recherches faites par les chercheurs camerounais.

« *Dans le cadre du projet d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière palmier à huile en Afrique central et de l'ouest (Aprocom-PH), les études menées sur la noix de palme dans les laboratoires de l'Institut des recherches agricoles pour le développement ont conduit à la mise au point d'une variété révolutionnaire permettant une production au bout de 4 ans* », révèle Camercap.

Le think tank camerounais ajoute : « *L'exploitation de ces résultats a permis à certains pays d'Asie comme la Malaisie de se hisser comme grands producteurs mondiaux de l'huile de palme à notre détriment* ».

Camercap-Parc note que le Cameroun se trouve obligé d'importer chaque année environ 115 000 tonnes d'huile de palme pour combler le déficit de sa production estimée à 270 000 tonnes et satisfaire la demande du marché intérieur qui se chiffre à 385 000 tonnes par an.

Sylvain Andzongo

Est-il vrai que parmi les 50 étudiants-choristes ayant accompagné Paul Biya en Italie, certains ont fui pour rester en Europe ?

Le bruit court que ces étudiants y ont trouvé un moyen facile d'immigration clandestine. Vraiment ?

Le tweet le plus partagé mercredi au Cameroun est manifestement celui laissant croire que « *13 des 50 étudiants de l'Université de Yaoundé 1 qui accompagnent Paul Biya en Italie auraient fui le groupe* ».
Au total : 395 retweets !
L'auteur de cette annonce a écrit au conditionnel, pour signifier que lui-même est incertain. En réalité, les 50 choristes du « Glorious Voices » de l'université de Yaoundé I sont tous rentrés hier au Cameroun après 4 jours en Italie.
D'après des sources fiables et des journalistes les ayant côtoyés en Italie, ils ont atterri à l'aéroport de Nsimalen après avoir ébloui leur auditoire au pays de Sergio Mattarella. C'est d'ailleurs le président italien qui a provoqué leur voyage.
Ce dernier avait été très séduit par le chœur de Ngoa Ekellé lors de son récent voyage de travail au Cameroun en mars 2016. A l'occasion, Sergio Mattarella avait donné une leçon inaugurale à l'amphi 700 de l'université de Yaoundé I et avait écouté la chorale du campus. Il n'avait pas caché son souhait de les réécouter. Un vœu réalisé par le président de la République Paul Biya ce mois, en incluant 50 choristes (30 jeunes dames et 20 jeunes hommes) dans sa délégation pour le forum économique Cameroun – Italie qui s'est tenu du 20 au 22 mars.
Le chœur élu a ainsi eu une belle prestation à la Chapelle Paolina de Rome et un magnifique concert au palais de la présidence d'Italie, le dimanche 19 mars.
Il faudrait quand même un sacré culot pour convoyer avec un président de la République et s'échapper pour une immigration clandestine…

Monique Ngo Mayag

LEADER DU MOIS

Isidore Biyiha prend la tête de l'Alliance africaine pour le commerce électronique

Le 14 mars, le Camerounais Isidore Biyiha, directeur général du Guichet unique pour le commerce extérieur du Cameroun (GUCE), a été élu nouveau président du comité exécutif de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE) à Nairobi, au Kenya, devant un parterre de 18 pays membres. Il remplace le Sénégalais Ibrahima Nour Eddine Diagne qui était à la tête de cette structure depuis sa création en mars 2009.

Auparavant premier vice-président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique, M. Biyiha est l'un des fondateurs de l'AACE. « *C'est un honneur pour le Cameroun et même pour l'Afrique centrale qui désormais à la lourde tâche de porter haut la facilitation du commerce extérieur en Afrique et au-delà* », a commenté le GUCE après la nomination de son DG à la tête de l'AACE.

Auparavant premier vice-président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique, M. Biyiha est l'un des fondateurs de l'AACE.

Cette organisation, qui regroupe des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, l'Egypte, le Ghana et la Libye, est un cadre d'échange et de partage sur la facilitation du commerce. L'organisation estime que le guichet unique stimule le développement du commerce inter et intra régional en Afrique et permet aux entreprises d'être plus compétitives sur les marchés ainsi que d'être prêtes à relever les défis de la mondialisation.

Isidore Biyiha, à la tête du GUCE, s'attèle à transformer ce postulat en réalité au Cameroun au moyen de la dématérialisation. Ainsi, à ce jour, 25 procédures du commerce extérieur sur 38 ont été dématérialisées. « *La numérisation des procédures constitue à la fois un gain de temps considérable, de même qu'elle a permis de sécuriser les recettes de l'Etat... Ce qui se faisait en une semaine se fait actuellement en cinq minutes* », soutient le DG du GUCE, qui fait remarquer qu'en janvier 2016, la numérisation du GUCE du Cameroun a permis à l'Etat de mobiliser et de sécuriser plus de 300 milliards de francs CFA.

Il s'agit là des premiers résultats du projet de dématérialisation du GUCE, qui vise l'installation progressive d'un GUCE électronique basé sur la numérisation complète des procédures douanières. Un tel système est venu remplacer le GUCE physique, lequel regroupait sur un même lieu tous les acteurs de la chaine, qu'ils soient publics ou privés.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun